***Les générations d’Its’hak***

*(Discours du Rabbi, Chabbat ‘Hayé Sarah 5719-1958)*

1. Analysant le verset «voici les générations d’Its’hak fils d’Avraham, Avraham enfanta Its’hak», les commentateurs s’interrogent. Pourquoi cette répétition?

En fait, on peut considérer que la seconde partie du verset est l’explication de la première. Comment furent envisageables les générations d’Its’hak fils d’Avraham, générations au sens littéral et également d’après l’explication de nos Sages selon laquelle les descendances des Justes sont la Torah et les Mitsvot? Par le fait que «Avraham enfanta Its’hak».

2. Certaines pratiques furent adoptées pour la première fois par Its’hak. Il fut, par exemple, le premier à être circoncis à huit jours, c’est-à-dire de la manière la plus parfaite. Il fut aussi le premier qui célébra sa Bar Mitsva à treize ans.

Avraham pratiqua la circoncision à quatre vint dix neuf ans. Et, il ne célébra pas sa Bar Mitsva à treize ans. Une controverse oppose nos Sages pour déterminer quand il reconnut le Créateur, à trois ans, à quarante ans, à quarante huit ans, mais non, en tout état de cause, à treize ans.

Les deux points qui viennent d’être mentionnés figurent, en allusion, dans le verset «l’enfant grandit et fut sevré. Avraham fit un grand festin lorsque Its’hak fut sevré». Selon un avis exprimé par nos Sages, ce festin fut celui de sa circoncision. C’est le sens du mot *Higamel*, sevré, que l’on peut décomposer en *Hag Mal*. En effet, à huit jours, valeur numérique du *Hé* et du *Guimel* formant *Hag*, Its’hak fut circoncis, *Mal*.

Selon un second avis, Its’hak fut alors «sevré» de son mauvais penchant et reçut son bon penchant. Il en fut ainsi à treize ans, lors de sa Bar Mitsva.

Le Midrach se demande en quoi ce festin était «grand». Il explique que ce terme désigne:

A) le Grand des mondes, D.ieu Lui-même, Qui y était présent. En effet, commentant le verset: «Tu es Mon fils, Je t’ai enfanté en ce jour», nos Sages disent qu’il se rapporte à la Bar Mitsva du roi David. D.ieu lui dit, à cette occasion: «Je t’ai enfanté en ce jour et tu n’es pas issu des forces du mal, comme ce fut le cas jusqu’à maintenant». On peut en conclure que la Bar Mitsva est bien un «sevrage» du mauvais penchant, permettant d’acquérir le bon penchant.

B) le festin des Grands, auquel participaient Og, le roi de Bachan et tous les autres dignitaires de la génération. On sait que toutes les nations du monde acceptèrent la royauté d’Avraham et, lorsque celui-ci organisa un festin, il y invita donc tous les autres monarques, en particulier Og.

Le Midrach rapporte qu’Og s’écria alors: «Quel valeur a-t-il? Je peux, d’un seul doigt, écraser Its’hak, le fils unique d’Avraham!». D.ieu lui répondit: «Je te promets que tu verras des dizaines de milliers de ses descendants et que tu tomberas ensuite par leurs mains».

3. On peut définir les qualités d’Its’hak de la manière suivante.

En pratiquant la circoncision à huit jours, Its’hak établit, entre D.ieu et lui, un lien qui transcende la raison. Avraham se circoncit à quatre vingt dix neuf ans, en pleine maturité intellectuelle. C’est la raison pour laquelle il s’appelait Avram, que l’on décompose en *Av Ram*, c’est-à-dire père élevé, mais aussi compréhension transcendant l’entendement courant, comme l’expliquent les livres de la Kabbala et de la ‘Hassidout.

L’enfant qui est circoncis à huit jours possède, néanmoins, une immense qualité. Il s’attache à D.ieu avant même d’être capable de bâtir un raisonnement et ce lien, transcendant la raison, est immuable. Il ne résulte pas d’une perception intellectuelle, mais il est plutôt comparable à la manière dont l’enfant ressent ses parents, est attiré vers eux.

4. Nos Sages se demandent si la Mitsva de la circoncision est accomplie uniquement au moment où elle est pratiquée ou bien si elle se poursuit, par la suite, autrement dit si elle exerce un effet perpétuel. La Guemara raconte que le roi David, alors qu’il se trouvait au bain, constata qu’il était nu, dépourvu de Mitsvot. Puis, il se souvint de sa circoncision et s’en trouva rasséréné. On peut en conclure que l’effet de la circoncision se poursuit dans le temps.

Il en découle une idée pour le service de D.ieu. Lorsqu’un homme atteint l’âge mur, il doit, néanmoins, conserver ce lien et cette alliance avec D.ieu, sans modification par rapport à l’instant de la circoncision, pratiquée à huit jours, au delà de toute logique.

En effet, lorsque l’attachement à D.ieu est purement logique et conditionné par la raison, il restera nécessairement limité. Il pourra être plus ou moins intense, mais, en tout état de cause, ne se départira pas de la limite.

C’est la raison pour laquelle il est demandé à celui qui est capable de faire usage de son intellect de se sacrifier pour D.ieu, de se soumettre à Lui au delà de toute logique.

5. Avraham organisa donc un festin «lorsque Its’hak fut sevré», parce que celui-ci était lié à D.ieu, de manière éternelle, par l’alliance de la circoncision ou bien parce qu’il devenait Bar Mitsva, ainsi qu’il est dit: «Je t’ai enfanté aujourd’hui». C’est alors qu’Og se moqua de lui et affirma que sa puissance lui permettait de l’écraser. Mais, il ne s’en affecta pas et, bien au contraire, ce «sevrage» fut l’occasion d’une grande fête.

Bien plus, c’est alors que commença la chute d’Og, par la Parole que D.ieu prononça et qui a la valeur d’un acte, selon laquelle il tomberait par les mains des descendants d’Its’hak.

6. Le verset établit tout cela, en expliquant que l’on put avoir “les générations d’Its’hak» précisément parce que «Avraham enfanta Its’hak», c’est-à-dire qu’il lui donna naissance, mais lui permit aussi d’enfanter, à son tour.

Avraham était une personne unique, face au monde entier, qui s’opposait à lui. Malgré cela, «il invoqua le Nom de l’Eternel, D.ieu du monde», car telle était sa mission. Il montra que la Divinité et la matière n’étaient pas deux entités distinctes, D.ieu dirigeant uniquement un monde qui serait séparé de lui, mais qu’en réalité l’existence même du monde est divine, qu’il «n’est rien d’autre que Lui».

Puis, Avraham légua cette attitude à son fils, Its’hak. Alors, devinrent possibles «les générations d’Its’hak», la Torah, les Mitsvot, les bonnes actions, mais aussi les générations, au sens le plus littéral, de sorte que ses descendants se multiplient et qu’Og tombe par leurs mains.

7. Ce qui vient d’être dit délivre un enseignement à chacun.

Lorsque l’on s’interroge sur l’endroit dans lequel on se trouve, c’est-à-dire un monde dans lequel les actions sont difficiles et mauvaises, dans lequel les impies sont puissants, dans lequel on subit l’obscurité et le voile, dans lequel on est conduit à consacrer la majeure partie du jour à ses préoccupations, qui se dressent contre le domaine de la sainteté, avec la puissance d’Og, roi de Bachan, capable s’en prendre à un enfant de huit jours, ou même d’une manière encore plus violente.

Bien plus, la pénombre venant de l’extérieur est considérable et les Juifs sont «la minorité d’entre toutes les nations».

Et, lorsque, envers et contre tout, on se consacre au domaine de la sainteté, plus encore, on organise un grand festin, de sorte que «tous les peuples de la terre constatent que tu portes le Nom de D.ieu», on se trouve confronté à certaines personnes, menaçant de destruction et de disparition.

On peut alors s’interroger: «Où trouver la force de mettre en pratique la Torah, les Mitsvot et les bonnes actions?». Or, il est nécessaire de le faire, car telle est bien la mission confiée à chacun, non seulement à Yom Kippour, pendant la Neïla, mais bien tout au long de l’année. Comment supporter un tel voile, une telle obscurité?

La réponse à cette question est la suivante. Les actions des pères sont des enseignements pour les fils, leur apportant la force de les appliquer, car «Avraham enfanta Its’hak». Chacun est le descendant de notre père Avraham, ancêtre de tous les Juifs, qui ne s’affecta devant personne et proclama que l’Eternel est le D.ieu du monde, que la matière est divine, qu’il «n’est rien d’autre que Lui».

C’est de cette manière que «Avraham enfanta Its’hak, selon les deux interprétations précédemment développées.

Il en est de même pour chaque Juif, en toute époque et en tout lieu. Il n’y a pas lieu de craindre ceux qui pensent pouvoir tout obtenir par leur puissance. Il faut, bien au contraire, s’attacher à D.ieu au dela du rationnel et adopter une attitude en conséquence, même dans l’acte quotidien le plus banal. C’est de cette façon que la matière peut devenir un réceptacle pour la Divinité.

Et, les «générations d’Its’hak», au sens moral, permettent d’obtenir celles qui sont physiques. Ainsi, les descendants d’Its’hak peuvent vaincre tous ceux qui luttent contre D.ieu et Sa Torah, comme dans le combat mené contre Og.

C’est de cette manière que l’on se prépare à la conquête d’Erets Israël, la Terre Sainte, par notre juste Machia’h, très bientôt et de nos jours.

***L’élévation du monde futur***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Toledot 5714-1953)*

8. Il est dit que, dans le monde futur, on dira à Its’hak: «Tu es notre père». La ‘Hassidout en donne la raison. Its’hak évoque, en effet, la crainte et la soumission, qui figureront parmi les apports de la délivrance.

On peut en conclure que, de ce fait, Its’hak avait d’ores et déjà adopté, dans différents domaines, le comportement du monde futur. Il est dit, de tous les Patriarches, que «le Saint béni soit-Il leur fit goûter la rédemption». Néanmoins, les autres en éprouvèrent uniquement le plaisir, alors qu’Its’hak modifia son existence, en fonction de cette perception. On sait que, lors de son sacrifice, son âme quitta son corps et il reçut, par la suite, une âme issue du monde futur.

9. Mais, en réalité, tout cela ne décrit pas pleinement la qualité d’Its’hak, car, chez d’autres aussi, l’âme quitta le corps. Certains considèrent que ce fut le cas pour le fils de la Chounamit, selon le Zohar, tome 2, page 44b. On peut également citer d’autres exemples, même s’ils ne sont pas totalement identiques.

En fait, la qualité d’Its’hak fut plutôt la suivante. Il sut transcender le monde et révéler ici-bas ce qui dépasse la matière. C’est ce que nous montrerons.

Commentant le verset, «les jeunes gens grandirent», nos Sages expliquent que, lorsqu’ils eurent treize ans, Yaakov pénétra dans la maison d’étude et Esav alla servir les idoles. Or, on peut s’interroger, à ce propos. Il est dit qu’Avraham devait vivre cent quatre vingts ans, mais que cinq ans furent retirés à sa vie, pour qu’il ne soit pas le témoin du mauvais comportement de son petit-fils, Esav. Il en résulte qu’Avraham vivait encore, lorsque Esav partit servir les idoles.

En effet, Its’hak naquit quand Avraham avait cent ans. Les jumeaux Yaakov et Esav, pour leur part, naquirent alors que Its’hak avait soixante ans. Lorsque Esav eut treize ans et devint idolâtre, Avraham avait donc cent soixante treize ans et il fut ainsi le témoin du mauvais comportement de son petit-fils pendant deux ans.

Le Daat Zekenim des maîtres des Tossafot, donne, à ce propos, l’explication suivante. Pendant ces deux ans, Esav se cachait, lorsqu’il agissait mal. Mais, cette interprétation est difficile à accepter. Si Esav avait pu agir discrètement pendant deux ans, pourquoi ne pouvait-il le faire durant cinq ans de plus? Dès lors, pourquoi la vie d’Avraham fut-elle écourtée d’autant?

Le Assara Maamarot et le Riva donnent une autre réponse. Après le sacrifice, Its’hak, attendant que Rivka ait trois ans et un jour pour pouvoir l’épouser, se rendit dans le Gan Eden, lequel transcende la notion de temps, telle qu’elle est perçue dans ce monde.

De fait, le Riva cite, à ce propos, l’exemple de Noa’h. Pendant l’année du déluge, les astres ne fonctionnèrent pas et cette année n’est donc pas comptée dans sa vie. Néanmoins, cette situation ne fut pas comparable à celle d’Its’hak, qui cessa d’être soumis au temps, lorsqu’il se trouvait dans le Gan Eden. Durant le déluge, en revanche, seule la mesure du temps fut perdue. De plus, il n’en fut pas ainsi uniquement pour Noa’h, mais aussi pour tout l’univers.

En conséquence, Yaakov et Esav naquirent effectivement plus de soixante deux ans après la naissance d’Its’hak. Pour autant, celui-ci était uniquement âgé de soixante ans, puisque les années passées dans le Gan Eden transcendaient le temps.

Avraham avait alors cent soixante deux ans. Lorsque Its’hak réintégra l’espace et le temps, les deux ans passés au Gan Eden ne lui furent pas comptés. Il avait donc bien, pour sa part, soixante ans.

On peut, parfois, s’élever plus haut que le temps, de sorte que cela apparaisse à l’évidence, par la suite, quand on le réintègre. On raconte que le Baal Chem Tov écrivit à son beau-frère, Rabbi Guerchon et lui rapporta un fait qui devait se dérouler par la suite.

En effet, le Baal Chem Tov s’était élevé vers le monde spirituel de *Yetsira*, dans lequel on peut observer ce qui se passe en dix ou quinze ans en un seul clin d’oeil. Néanmoins, il ne fut pas libéré, ici-bas de la dimension du temps, d’autant que, quand il connut cette élévation de l’âme, son corps resta ici-bas, ce qui ne fut pas le cas pour Its’hak.

Lorsqu’il réintégra le monde, par la suite, Its’hak conserva le comportement du Gan Eden. Ainsi, il put dire que «l’odeur de mon fils est celle d’un champ béni par D.ieu», c’est-à-dire celle du Gan Eden. Comment en avait-il connaissance? Par le souvenir qu’il conservait de la période qu’il avait passée là-bas.

Certes, lorsqu’une âme quitte le Gan Eden pour descendre dans ce monde, un ange la frappe sur la bouche, afin qu’elle puisse assumer sans trouble l’effort nécessaire à son service de D.ieu, ici-bas. De la même manière, l’âme qui quitte ce monde doit aussi en oublier l’apparence. Its’hak, par contre, parvint à révéler ici-bas ce qui se passait dans le Gan Eden.

10. Nos Sages soulignent que les Patriarches sont uniquement au nombre de trois. Il se distinguent, en cela, des douze fils de Yaakov, dont chaque Juif ne peut cumuler toutes les qualités à la fois, alors qu’il possède, de manière effective, celles des Patriarches. C’est pour cela que tous disent, dans la prière: «D.ieu d’Avraham, D.ieu d’Its’hak et D.ieu de Yaakov».

Chaque Patriarche apporte donc à tous les Juifs la force d’imiter son comportement pour servir D.ieu et ceux-ci peuvent, en conséquence, recevoir l’apport du Gan Eden, comme ce fut le cas pour Its’hak.

La même affirmation est également formulée à propos du Chabbat, qui accorde sa bénédiction à tous les jours de la semaine suivante. Car, le Chabbat transcende le temps et toute la semaine peut donc être modifiée en conséquence.

C’est pour cela que l’on doit faire mention du Chabbat, tout au long de la semaine. On parle ainsi, dans la prière, de «premier jour après le Chabbat», de «second jour après le Chabbat» et l’on met ainsi en pratique l’Injonction: «Souviens-toi du jour du Chabbat». De même, Chamaï l’Ancien, chaque fois qu’il faisait une acquisition, disait: «C’est en l’honneur du saint Chabbat».

11. Il découle de tout ce qui vient d’être dit, un enseignement pour le service de D.ieu.

On demande à un Juif de renoncer aux plaisirs et aux attraits du monde, de mettre en pratique les termes du verset: «Je ne demande qu’une chose à D.ieu, de percevoir à quel point Il est agréable». Or, celui-ci pourrait objecter qu’on lui a donné un corps, une âme animale, qu’on l’a au sein de la matérialité. Dès lors, comment lui enjoindre de s’écarter des plaisirs du monde, de rechercher uniquement la Divinité, c’est-à-dire d’adopter les plaisirs de l’autre monde, précisément du Gan Eden, dans lequel le plaisir céleste se révèle pleinement?

Il faut donc lui faire la réponse suivante. Il doit savoir qu’il reçoit la force du «D.ieu d’Its’hak». Il peut donc observer, contempler le Gan Eden et le monde futur, au point d’en sentir l’odeur, de comprendre que tous les plaisirs du monde, y compris ceux qui sont véritables, sont totalement négligeables, par comparaison à ceux du Gan Eden. En conséquence, comment envisager d’abandonner le plaisir essentiel pour se contenter de celui qui est insignifiant? Bien plus, si l’on supprime l’essentiel, on fait disparaître l’accessoire et, a fortiori, ce qui est insignifiant!

C’est la raison pour laquelle on doit se consacrer uniquement à ce qui est essentiel. Pour y parvenir, il faut se soumettre à D.ieu, accepter Sa Volonté. C’est de cette façon que l’on accède au Gan Eden, comme il est dit: «ainsi la jeune fille se rendait auprès du roi», c’est-à-dire de manière soumise.

Cette soumission et cette acceptation de la Volonté divine sont précisément l’apport d’Its’hak. C’est à ce propos que l’on parle de «crainte d’Its’hak».

12. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre pour quelle raison la mariée est silencieuse, lorsque son union est célébrée. Certes, le silence est une manière d’acquiescer. Il n’en reste pas moins préférable de signifier clairement son accord. Or, la coutume juive, partie intégrante de la Torah, veut que la mariée, sous le dais nuptial, se tait!

L’explication est, en fait, la suivante. Un rapprochement profond, émanant de la quintessence du mari et de la femme, est le moyen de révéler la force infinie de D.ieu et de donner naissance à des enfants. Or, le seul moyen de l’obtenir est la soumission la plus totale. L’union profonde est ainsi réalisée et l’on accomplit, de la sorte, les termes du verset selon lequel: «la femme vertueuse est la couronne de son mari».

***Le sens du mariage***

*(Discours du Rabbi,*

*second jour de Roch ‘Hodech Kislev 5713-1953)*

13. La qualité d’Its’hak, qui vient d’être définie, se révéla essentiellement par le mariage. Nous avons vu, en effet, qu’avant de se marier, il se réfugia dans le Gan Eden pour conjurer le mauvais sort. Commentant le verset: «Its’hak sortit prier dans le champ», le Yalkout dit: «D’où sortait-il? du Gan Eden». C’est alors que «il vit des chameaux arriver et Rivka leva les yeux».

Il en est de même pour quiconque doit se marier. Mon beau-père, le Rabbi, indiqua qu’un jeune homme, dès les quelques jours qui précèdent son mariage, il ne précisa pas combien de jours, ne doit plus rester seul. Il lui faut être gardé par quelqu’un. Dans les Pirkeï de Rabbi Eliézer, fin du chapitre 16, il est dit aussi que le marié ne doit pas rester seul, mais cet ouvrage explique que ceci relève de l’honneur qui lui est dû, ce qui est le cas seulement après son mariage. En revanche, mon beau-père, le Rabbi, m’a dit que le marié devait faire l’objet d’une protection, pendant les quelques jours précédant son mariage.

14. Quelle relation peut-on faire entre un mariage et le Gan Eden? Les bénédictions du mariage permettent de répondre à cette question, «Tu réjouiras les amis qui s’aiment, comme Tu t’es réjoui de la création, dans le Gan Eden, auparavant».

Cette relation peut être précisée. On sait que le mal est absent du Gan Eden. C’est la raison pour laquelle Adam, le premier homme, en fut chassé, lorsqu’il commit la faute. Le Gan Eden, en effet, ne peut supporter le mal.

15. On distingue plusieurs niveaux, parmi les mondes qui sont inférieurs au Gan Eden. On considère, de façon générale, qu’ils sont au nombre de trois, A*ssya*, *Yetsira* et *Brya*.

Dans le monde d’*Assya*, le mal est majoritaire et peut donc l’emporter sur le bien. En *Yetsira*, l’équilibre est réalisé entre le bien et le mal. En *Brya*, le bien est majoritaire.

C’est sur la même base que l’on peut faire une différence entre le Talmud Babli et le Yerouchalmi. A l’extérieur d’Erets Israël, tout passe par *Assya*. La méthode employée par le Talmud Babli est donc construite sur des questions et des réponses. Un effort est alors nécessaire pour répondre aux interrogations, pour résoudre les difficultés. C’est de cette manière que l’on obtient le résultat recherché.

Ainsi, on dit que le Ari Zal apprenait la ‘Hala’ha de six manières différentes. Il analysait profondément les questions qui se posaient, au point d’en être épuisé et de se couvrir de transpiration. C’est ainsi qu’il brisait les forces du mal, à l’origine de ces questions.

En Erets Israël, par contre, tout passe par *Yetsira*. Le Talmud Yerouchalmi peut donc faire l’objet d’une étude directe.

Certes, on trouve bien des questions dans le Yerouchalmi, mais l’on y apporte aussitôt une réponse. Ces questions ne sont donc pas très fortes, tout comme le monde de *Yetsira*, dans lequel le mal existe. Car, c’est précisément le domaine du mal qui donne la possibilité de poser une question, comme l’explique Igueret Hakodech, au chapitre 26, se basant sur le Zohar. Un tel mal n’a cependant aucune force.

C’est la raison pour laquelle on consacre son temps d’étude, dans la semaine, pour deux tiers à la partie révélée de la Torah et pour un tiers, à la ‘Hassidout. C’est alors cette partie révélée qui est prépondérante. L’étude du Chabbat, en revanche, porte sur l’enseignement profond de la Torah.

Pendant les six jours de la semaine, en effet, la lumière de D.ieu se révèle dans la création par l’intermédiaire des vêtements issus des mondes de *Yetsira* et d’*Assya*. A ces stades, le mal existe et la partie révélée de la Torah permet d’en réaliser l’élévation, puisque son but est la transformation des différents éléments constituant le monde matériel.

Puis, lorsqu’arrive le Chabbat, la lumière traverse uniquement un vêtement de *Brya* et l’étude porte donc seulement sur l’enseignement caché de la Torah, «l’arbre de vie», qui transcende toute transformation de la matière.

C’est ainsi qu’il faut comprendre les deux propositions du verset: «Louez l’Eternel de toute la terre» et «prosternez-vous devant D.ieu, avec gloire et sainteté». Les initiales des mots constituant la première, s’appliquant aux six jours de la semaine, forment le mot Hala’ha, alors que les initiales des mots de la seconde, concernant le Chabbat, forment le mot Kabbala.

Certes, le mal existe aussi en Brya, mais le bien peut le vaincre. Le Gan Eden, en revanche, ne peut souffrir l’existence du mal.

16. Ce qui vient d’être dit nous permettra d’établir une relation entre le mariage et le Gan Eden. Le mariage permet de bâtir un édifice éternel et, pour cela, il doit être introduit par un élément d’une haute élévation, qui ne supporte même pas l’éventualité du mal, écartant ainsi le risque que «il mange du fruit et vive éternellement». Car, c’est bien ainsi que l’on construit un édifice véritablement éternel.

Il en va de même pour chacun, à titre personnel et c’est pour cela que l’on doit être gardé par quelqu’un, avant son mariage. Différents textes expliquent ce qu’est cette protection, qui permet de bâtir un édifice éternel, de mettre en pratique les termes de la bénédiction: «Tu réjouiras les amis qui s’aiment, comme Tu t’es réjoui de la création, dans le Gan Eden, auparavant».

17. Ceci nous permettra de comprendre un autre point.

Mon beau-père, le Rabbi, raconta que son père, le Rabbi Rachab lui demanda, avant son mariage, de conclure ses études lui permettant de recevoir l’ordination rabbinique. Et, l’on pouvait déduire de son récit que le Rabbi Rachab lui-même, avant son propre mariage, avait reçu de son père, le Rabbi Maharach, l’injonction de recevoir l’ordination rabbinique. On trouve, du reste, une lettre que le Rabbi Maharach écrivit au Rabbi Rachab, à cette époque, dans laquelle il l’appelle: «mon fils, le Rav».

On peut en conclure que la possibilité de déterminer la Hala’ha qui découle d’une ordination rabbinique est bien liée au mariage et permet de le préparer.

18. Le Rav tranche la Hala’ha et la détermine de manière juste. Toutes les idées, toutes les conceptions développées par la Torah sont vraies et nos Sages soulignent que «les unes et les autres sont l’expression du D.ieu de vie». En revanche, la Hala’ha présente la vérité de la manière la plus juste. Elle est bien plus que l’expression de D.ieu et nos Sages disent de celui qui la tranche: «D.ieu est avec lui et la Hala’ha retient son avis». Ainsi, la Hala’ha est directement liée au Nom de D.ieu, le Tétragramme.

Un homme intelligent et érudit peut effectivement échafauder de profonds raisonnements, qui sont donc bien «l’expression du D.ieu de vie». Mais, cela peut n’être qu’éphémère. On peut, par la suite, trouver une meilleure explication, écartant la première. La décision hala’hique, en revanche, est immuable et ne peut être modifiée.

Ainsi, le juge doit savoir comment réagir lorsqu’il est confronté à une idée qui n’est pas conforme à la Hala’ha. Sa décision sera alors uniquement basée sur cette Hala’ha, qui est immuable et présente ainsi la vérité de la manière la plus exacte qui soit.

La Michna demande: «Pourquoi un avis isolé est-il mentionné», puisqu’il ne sera pas retenu par la Hala’ha? Elle répond, d’après un avis, qu’il était bien nécessaire d’en faire état, faute de quoi un autre Sage aurait pu l’énoncer plus tard et, de la sorte, remettre en cause la Hala’ha. Cet avis isolé indique donc qu’un tel raisonnement a déjà été avancé, sans que la Hala’ha ne l’ait retenu.

C’est pour cela que le mariage est lié à la détermination de la Hala’ha. Car, l’un et l’autre bâtissent un édifice éternel.

19. Cette idée peut être précisée.

On distingue, de manière générale, trois catégories de besoins des hommes, la nourriture, les vêtements et une maison. Or, cette dernière est également immuable, comme le soulignent différents textes qui la mettent en opposition avec un vêtement, lequel s’use et ne dure pas. La maison, par contre, est durable et peut même constituer un «édifice éternel».

Ce qui se trouve dans le monde existe aussi dans la Torah et trouve sa source en elle. Il est dit, en effet, que «le Saint béni soit-Il consulta la Torah pour créer le monde». On peut donc définir un vêtement et une maison de la Torah.

Les raisonnements sont des vêtements. Ils sont utiles, à un moment précis et peuvent alors servir. En les bâtissant, on met en pratique le Commandement d’étudier la Torah et, bien plus, il n’est pas d’autre manière de le faire. Pour autant, ils peuvent par la suite, être rejetés. La Hala’ha tranchée, par contre, est la maison et elle a donc un caractère immuable.

Telle est la relation que l’on peut faire entre un mariage, moyen de bâtir un foyer juif et l’ordination rabbinique, qui est également comparable à une maison.

20. Le mariage et l’ordination rabbinique sont également comparables par leurs aspects spécifiques.

La possibilité d’enseigner la ‘Hala’ha n’est pleinement accordée qu’à l’âge de quarante ans, conformément à l’affirmation de nos Sages selon laquelle «on ne perçoit pleinement l’enseignement de son maître qu’au bout de quarante ans».

Il en fut de même pour l’union d’Its’hak et de Rivka, le premier mariage décrit par la Torah. Il est dit, en effet, que «Its’hak était âgé de quarante ans, lorsqu’il épousa Rivka.

Le Midrach dit, et Rachi le cite, que, peu avant le mariage d’Its’hak, Avraham rédigea un acte lui transmettant tout ce qu’il possédait.

On peut en conclure qu’il perçut alors pleinement son maître. Its’hak put ainsi succéder à Avraham, qui était son Rabbi. Dès lors, son mariage devint possible

21. On peut ainsi justifier la pratique qui veut que l’on reçoive l’ordination rabbinique avant de se marier.

Le monde fut créé par la Torah. D.ieu la consulta, dans ce but et l’on doit donc en faire de même pour le «monde» que constitue sa propre personnalité. Pour la même raison, le marié est appelé à la Torah, juste avant son mariage.

Lorsque l’on s’apprête à pénétrer dans le monde pour y bâtir un foyer juif, on doit, au préalable, construire un édifice de Torah, être à même d’en trancher la Hala’ha.

En édifiant la maison de la Torah, on construit également celle du monde, un édifice éternel, béni de nombreux enfants.

***Par la ruse***

*(Discours du Rabbi, 13 Chevat 5711-1950)*

22. Un discours ‘hassidique explique pourquoi Yaakov dut avoir recours à la ruse, bien qu’elle ait été basée sur la sagesse de la Torah, pour recevoir les bénédictions d’Its’hak. De fait, la ruse fut, pour ainsi dire, la règle générale. Des parcelles spirituelles de sainteté descendirent ici-bas, investirent la matière du monde et «le serpent était le plus rusé de tous les animaux». Pour libérer ces parcelles de l’emprise qu’il exerce sur elle, il fallait donc avoir recours à la ruse, ainsi qu’il est dit: «sois obstiné avec celui qui est obstiné».

23. C’est pour cette raison que Rivka demanda à Yaakov qu’il aille recevoir les bénédictions de son père. Elle le rassura en précisant que, s’il était maudit, ce qu’à D.ieu ne plaise, elle acceptait elle-même les termes de cette malédiction, ainsi qu’il est dit: «que ta malédiction s’applique à moi, mon fils».

Or, on peut ici s’interroger. En quoi Yaakov se trouvait-il ainsi rassuré? Un fils, surtout s’il s’agit de Yaakov, ne se soucie-t-il pas du bien-être de sa mère? Comment pouvait-il donc être tranquillisé? Or, c’est précisément avec cet argument que Rivka put convaincre Yaakov.

L’explication est, en fait la suivante. Yaakov fut comparé à Adam, le premier homme et il répara sa faute, comme l’explique la Kabbala. Or, c’est par ruse que le serpent put convaincre Adam. Pour modifier les choses et s’assurer que les bénédictions ne parviennent pas à Esav, Yaakov dut avoir également recours à la ruse, ainsi qu’il est dit: «ton frère est venu avec ruse et il a pris ta bénédiction».

24. On peut brièvement donner, à ce propos, l’explication suivante.

Il s’agit ici de dévoiler ce qui est particulièrement élevé et transcende la raison, alors que la faute de l’arbre de la connaissance du bien et du mal fut plus basse que la raison. Il faut donc être un réceptacle, capable d’intégrer une telle élévation. La logique et l’intellect ne le permettent pas. Seul le don de sa propre personne est le moyen d’y parvenir.

Il faut offrir sa propre personne et c’est ce que signifia Rivka par ces mots: «que ta malédiction s’applique à moi, mon fils». Elle était prête à cela et, bien plus, il devait en être ainsi. Il n’y avait aucun autre moyen d’obtenir ces bénédictions. Elle devait faire don d’elle-même et écarter tout raisonnement logique. Sa réaction permit que Yaakov adopta la même attitude.

Nos Sages en disent de même de celui qui veut intégrer la Torah. Commentant les bénédictions que Its’hak accorda à Yaakov, le Midrach explique: «La rosée du ciel, c’est la Loi Ecrite; les mets gras de la terre, c’est la Michna; le blé, c’est le Talmud; la vigne, c’est la Aggada».

Il faut donc faire usage de la ruse, issue du domaine de la sainteté et de la sagesse de la Torah. On reçoit ainsi la plus haute élévation, comme le souligne le Rabbi, dans son discours ‘hassidique. Il précise, en effet, la nécessité de transformer «la folie des forces du mal» en «folie de la sainteté». Une telle manière d’agir confère une élévation beaucoup plus considérable que celle qui découle d’une démarche réfléchie.

On atteint un stade de la sainteté qui dépasse ce que l’on peut obtenir, dans ce domaine, par la logique.

***Signification d’une comparaison***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Toledot 5718-1957)*

25. Commentant le verset «Et D.ieu te donnera la rosée du ciel», le Midrach constate que Yaakov reçut dix bénédictions, correspondant aux dix Paroles de la création.

Lorsque la Torah établit une comparaison, il n’y a pas là uniquement une identité de nombre, mais aussi un lien plus profond, justifiant, en fait, que le chiffre dix soit identique, pour les bénédictions de Yaakov et les Paroles de la création.

Néanmoins, notre mode de raisonnement fait que nous remontons des derniers éléments vers les premiers, de la conséquence vers la cause, du plus simple vers le plus complexe. Ainsi, pour établir un lien entre ces deux éléments, qui sont bien les premiers éléments et les causes, il nous faut, au préalable, constater qu’ils ont le même nombre, ce qui constitue le dernier élément et la conséquence. Une telle démarche va bien du plus simple vers le plus complexe.

Pour comprendre ce lien, on doit rechercher la nature profonde de ces deux éléments. L’identité des nombres, en revanche, est une évidence pour tous. Aucune analyse n’est nécessaire pour cela. Il suffit de compter pour constater cette identité. Puis, l’on peut en conclure qu’il y a aussi une relation entre les éléments proprement dits.

26. Nous illustrerons ce principe par une image. Il est dit que les 248 Injonctions correspondent aux 248 membres du corps humain et les 365 Interdits, aux 365 nerfs. La relation ne se limite pas à l’identité des nombres. Ces éléments sont effectivement liés et les 613 Mitsvot sont les membres de l’âme, vivifiant les membres du corps.

Commentant le verset «tu seras intègre envers l’Eternel ton D.ieu», nos Sages soulignent qu’une pratique parfaite des 613 Mitsvot provoque la perfection des 613 membres de l’âme, qui peuvent alors apporter la vie et la force aux 613 membres du corps.

Chaque membre est lié à une Mitsva bien précise et il en résulte qu’il y a un même nombre de Mitsvot et de membres du corps.

27. De même, commentant le verset (Bamidbar 7, 86): «chaque cuillère sera d’un poids de dix, du cycle sacré», nos Sages établissent un parallèle entre les dix Paroles de la création et les dix Commandements. Là encore, cette comparaison ne se limite pas à l’identité de nombre. Elle implique aussi une relation plus profonde.

En effet, la création, réalisée par les dix Paroles, fut faite par la Torah et pour elle, comme le soulignent nos Sages. Avant «le sixième jour», c’est-à-dire le 6 Sivan, date du don de la Torah, les cieux et la terre ne possédaient pas encore d’existence ferme. Puis, la Torah fut donnée et la création acquit un caractère définitif.

C’est la raison de l’identité de nombre. Un lien profond existe bien et les dix Paroles ne prennent de sens que par les dix Commandements, lesquels furent donnés pour éclairer les créatures, dont l’existence est liée aux dix Paroles et qui reçoivent l’élévation en intégrant les dix Commandements.

28. En liant les dix Paroles aux dix Commandements, c’est-à-dire en illuminant le monde par la clarté de la Torah, un Juif peut recevoir toutes les bénédictions matérielles et spirituelles, ainsi qu’il est dit: «Si vous marchez dans Mes décrets, Je vous donnerai les pluies en leur temps» et toutes les autres bénédictions que mentionne cette Paracha.

De telles bénédictions sont obtenues en introduisant les dix Commandements dans les dix Paroles. Elles sont donc également au nombre de dix. C’est la raison pour laquelle Yaakov reçut dix bénédictions.

29. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre un passage du Zohar. On demanda, en effet, à Rabbi Eléazar pourquoi les bénédictions de Yaakov ne se sont pas réalisées, comme celle d’Esav. Il répondit: «Yaakov en a pris la forme la plus haute et Esav, la plus basse».

Nous comprendrons cela en fonction du verset: «Sa droiture est établie pour toujours», duquel on déduit que la Tsédaka, les bonnes actions et les Mitsvot que l’on réalise actuellement et qui permettent de transformer la matière du monde, ont un caractère immuable. Elles révèlent effectivement des lumières dans le monde spirituel d’*Atsilout*, mais celles-ci y restent comme déposées dans un coffret, telle des pierres précieuses et des perles que l’on aurait cachées dans un coffre. Ces lumières sont bien immuables, mais elles se dévoileront seulement dans le monde futur.

Ces bénédictions sont obtenues grâce à l’accomplissement des Mitsvot. Mais, les lumières qu’elles permettent d’obtenir restent, pour l’heure, cachées et il en est donc de même pour les bénédictions proprement dites.

Dans le monde futur, en revanche, conclut le Zohar, Yaakov recevra également la forme la plus basse. Esav sera définitivement perdu et Yaakov recevra tout, ce qui est en haut et ce qui est en bas, le monde futur et celui-ci.

Il en est de même pour ce qui vient d’être exposé. Dans le monde futur, on obtiendra la révélation des lumières obtenues par la pratique des Mitsvot, y compris de façon matérielle. Car, alors, la matière ne sera plus un voile, bien au contraire. Il en sera donc de même pour les bénédictions. Esav disparaîtra de ce monde inférieur et, dès lors, les bénédictions que reçut Yaakov seront également accomplies dans leur dimension matérielle, ici bas.

30. Les écrits du Ari Zal disent, et le Maguen Avraham en retient le principe pour la Hala’ha, que l’on doit goûter, le vendredi, les plats préparés pour le Chabbat, ainsi qu’il: «Ceux qui le goûtent méritent la vie».

Au sein des six millénaires de la création, nous nous trouvons déjà à la veille du Chabbat, dans l’après-midi. Il faut donc goûter ce que sera le monde futur et cela sera d’un apport certain.

En ces dernières générations, la partie profonde de la Torah a été révélée, alors qu’elle était auparavant réservée à une élite. Dernièrement, «il est une Mitsva d’en révéler la sagesse», en particulier grâce à la ‘Hassidout générale, introduite par le Baal Chem Tov et, tout spécialement, grâce à la ‘Hassidout ‘Habad, de l’Admour Hazaken. Ses sources se répandent maintenant à l’extérieur, de la manière la plus large.

La partie profonde de la Torah se révélera pleinement dans le monde futur, ainsi qu’il est dit: «Il me prodiguera les baisers de Sa bouche», expression que Rachi applique aux «secrets de la Torah qui seront révélés dans le monde futur». Pour autant, cette révélation a déjà commencée, en cette veille du Chabbat, d’autant que nous nous trouvons déjà dans l’après-midi.

Un point nous concerne. C’est déjà l’après-midi et même la seconde moitié de l’après-midi. Il nous faut donc, d’ores et déjà, goûter tout cela, recevoir les bénédictions de Yaakov, là-haut comme ici-bas, spirituellement et matériellement.

Nous connaîtrons ainsi la bénédiction et la réussite, matérielles et spirituelles, en un bien visible et tangible.

***Lettre du Rabbi***

Par la grâce de D.ieu,

20 Mar’Hechvan 5721

Brooklyn, New York,

Je vous salue et vous bénis,

A l’occasion de la célébration, à l’issue du prochain Chabbat, du treizième anniversaire depuis que la fonction de Rabbin vous a été confiée dans votre communauté, je vous adresse mes félicitations et ma bénédiction, ainsi qu’au président, aux responsables et à tous les membres.

Comme vous le savez, les événements de la semaine sont liés à la Paracha qui est alors lue. En l’occurrence, cette célébration intervient au début de la semaine correspondant à la Parchat Toledot. On peut donc découvrir un enseignement dans son premier verset, «Its’hak, fils d’Avraham, Avraham enfanta Its’hak».

Cette répétition figure dans la Torah, dont le but est de délivrer une leçon, s’appliquant à l’existence quotidienne. En l’occurrence, elle souligne la relation étroite qui existe entre les générations juives, les parents et les enfants.

Très souvent, des personnes se félicitent de leurs illustres parents et grands-parents. Il s’agit là uniquement de la manifestation de “Its’hak, fils d’Avraham». Mais, il faut, en outre, que «Avraham enfante Its’hak», que le père et le grand-père soient sincèrement fiers de leurs enfants et petits-enfants, qu’ils conçoivent d’eux beaucoup de satisfaction. Les enfants ne doivent pas se contenter du mérite de leurs parents. Il faut que ces derniers, à leur tour, aient le mérite de leurs enfants.

Tel est précisément le but d’une synagogue et maison d’étude, qui doit non seulement être un lieu saint, dans lequel on prie et l’on étudie la Torah, mais aussi irradier cette sainteté, en reliant la synagogue aux foyers de ses membres, des plus jeunes aux plus âgés.

C’est également là le rôle du Rav et du guide spirituel de la communauté. Cette dernière, avec tous ceux qui la constituent, jeunes et vieux, enfants et femmes, se trouvant à la synagogue ou dans leur foyer, doit être pénétrée de la clarté de la Torah et des Mitsvot, s’unir à elle et se développer, jusqu’à devenir une communauté importante, accomplissant pleinement les termes du verset «Its’hak, fils d’Avraham, Avraham enfanta Its’hak».

Un tel résultat peut être obtenu par la collaboration du Rav, des dirigeants et des membres de la communauté.

Que D.ieu vous bénisse tous, que le succès que vous avez connu pendant les années passées atteigne des proportions nouvelles et se développe, pour de longs jours et de bonnes années, matériellement et spirituellement à la fois.

Avec mes respects et ma bénédiction,